

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ORPC DU DISTRICT DE LAVAU-ORON

Extrait du procès-verbal de la
séance du 16 novembre 2021
Grande-salle de Mézières

Présidence : Rebetez Christophe
Secrétaire : Bard Lorraine

Nomination de M. Claude Küng, délégué de la commune de Montpreveyre, au comité de direction

Nomination de M. Jean-François Chevalley, délégué de la commune de Chexbres, suppléant de la commission de gestion

L'association intercommunale accepte :

Le préavis n° 03-2021 : concernant le budget 2022, soit :

D'accepter le budget 2022, tel que présenté

L'association intercommunale accepte :

Le préavis n° 04-2021 : concernant les indemnités et rémunération des membres du Comité de direction pour la période 2021-2026, soit :

D'accepter les indemnités indiquées dans le préavis.

L'association intercommunale accepte :

Le préavis n° 05-2021 : concernant les indemnités et rémunération des Conseillères et Conseillers, du président et du secrétaire du Conseil intercommunal pour la période 2021-2026, soit :

D'accepter les indemnités indiquées dans le préavis.

L'association intercommunale accepte :

Le préavis n° 06-2021 : concernant les compétences des dépenses financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la période 2021-2026, soit :

D'accorder au Comité de direction de l'Association « ORPC du district Lavaux-Oron », une autorisation arrêtant la limite des crédits complémentaires de CHF 20'000.-, par cas, pour la période 2021-2026.

L'association intercommunale accepte :

Le préavis n° 07-2021 concernant l'autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la période 2021-2026, soit :

D'accorder au Comité de direction, pour la période 2021-2026, une autorisation générale de plaider comportant le droit d'agir tant comme défenderesse que comme demanderesse devant toutes instances judiciaires ou administratives.

Mézières, le 19 novembre 2021

Le Président
Christophe Rebet



La Secrétaire
Lorraine Bard